

LE QUINQUENNAT DE FRANÇOIS HOLLANDE : ENLISEMENT OU RÉTABLISSEMENT ? *

OFCE

* Texte réalisé avec les contributions de Bruno Ducoudré, Pierre Madec, Hervé Péléraux, Mathieu Plane, Raul Sampognaro, Bruno Bjai, Éric Heyer, Xavier Timbeau et Xavier Ragot.

Ce texte a été réalisé en été 2016, avec les comptes du premier trimestre 2016. Ce texte s'appuie sur l'analyse développée plus longuement dans l'Économie française 2017 : « Bilan préliminaire du quinquennat de François Hollande », parue aux éditions Repères.

RÉSUMÉ

Le quinquennat de François Hollande a été marqué par des difficultés économiques profondes mais également par un début d'embellie cette dernière année de mandat. La France aura donc connu une croissance faible de 2012 à 2014, du fait notamment de la politique de consolidation budgétaire, puis une croissance modérée au-delà.

L'ampleur du choc fiscal en début de quinquennat, dont l'impact négatif sur la croissance avait été sous-estimé par le gouvernement, n'était pas compatible avec une baisse du chômage au cours de la première moitié du mandat.

L'effort d'assainissement des finances publiques aura conduit à un ajustement budgétaire conséquent, en repoussant cependant l'objectif de 3 % de déficit public à la fin du quinquennat. Selon les calculs de la Commission européenne, le solde structurel français (c'est-à-dire le solde corrigé des effets de la conjoncture) se serait amélioré de 2,5 points sur la période 2012-2016. Malgré tout, cet effort n'a pas empêché la dette publique d'atteindre un point haut historique, et de diverger sensiblement par rapport à celle de l'Allemagne.

La consolidation budgétaire en France et en Europe a eu un impact négatif marqué, de 0,8 point par an en moyenne entre 2012 et 2017. La simultanéité des politiques d'austérité en Europe a amplifié leur impact récessif en déprimant la demande intérieure, mais aussi la demande extérieure.

La politique économique des gouvernements Ayrault et Valls aura été marquée dans un premier temps par une période de hausse importante des prélèvements obligatoires, tant sur les entreprises que sur les ménages, puis par l'inflexion vers une politique de l'offre en 2014. Cette politique, incarnée par le Pacte de Responsabilité et le CICE, porte ses fruits en fin de mandat avec le rétablissement des marges des entreprises mais aura diminué le pouvoir d'achat des ménages et la croissance à court terme.

Après une période de dégradation marquée, les marges des entreprises ont augmenté sur les quatre premières années du quinquennat de l'équivalent de 1 point de valeur ajoutée grâce aux mesures fiscales, et de 1 point supplémentaire du fait de la baisse du prix du pétrole. Le taux de marge dans l'industrie a même atteint un niveau comparable aux records historiques du début des années 2000.

Selon nos prévisions, sur l'ensemble du quinquennat, le chômage au sens du BIT augmenterait d'environ 100 000 personnes malgré 720 000 créations d'emplois, du fait de l'insuffisance de la croissance, conjuguée à la hausse de la population active.

Le quinquennat de François Hollande s'est ouvert en mai 2012 dans un contexte économique des plus défavorables : chômage en hausse, finances publiques dégradées, croissance en berne et crise européenne. Le nouveau Président de la République avait comme tâche de retrouver les chemins de la croissance et de réduire le chômage tout en améliorant l'état des finances publiques. Après ces quatre premières années de mandat, force est de constater que la France montre des signes de reprise depuis quelques mois, malgré un taux de chômage élevé et des finances publiques retrouvant péniblement le chemin de l'équilibre.

Deux lectures de cette situation sont possibles. La première présente la crise européenne comme principal facteur explicatif de la situation de la France, la lenteur de la reprise et le haut niveau du chômage provenant de la mauvaise gestion de la crise, et de la sous-estimation manifeste de l'impact des politiques d'austérité sur la croissance. Une seconde lecture décrit la situation économique nationale comme résultat de rigidités spécifiques à la France, révélées par la crise et qui appellent des réformes structurelles. En caricaturant, la première lecture insiste sur le déficit de demande européen et la faiblesse du soutien à l'investissement ; la seconde souligne les problèmes d'offre en France et la nécessaire réforme de l'État.

Le bilan économique des premières années du quinquennat présenté ci-après, ne permet pas à lui-seul de trancher entre ces deux visions de l'état de la France, qui seront l'enjeu des débats dans la prochaine année. La comparaison internationale des résultats de la France apporte des arguments aux deux camps : la politique de hausse d'impôt a manifestement pesé plus qu'initialement prévue sur la croissance, tandis que le commerce extérieur peine à se rétablir.

Une croissance qui se rétablit lentement

La performance française en terme de croissance économique avait été, depuis le début de la crise en 2008 et jusqu'à 2012, plutôt meilleure que celle de ses voisins. Sur cette période, la France a été moins touchée que les pays du sud de l'Europe ou que le Royaume-Uni, et soutient la comparaison avec l'Allemagne et les États-Unis. La moindre ouverture de la France aux échanges internationaux et l'efficacité de ses stabilisateurs sociaux ont adouci les effets de la crise.

Le quinquennat qui s'achève a quant à lui été marqué par un début de mandat, du deuxième trimestre 2012 au deuxième trimestre 2013, au cours duquel la trajectoire de croissance de la France a été moins défavorable que celle de la zone euro puis une période, entre le deuxième trimestre 2013 et le deuxième trimestre 2015, où la France a eu des résultats décevants, s'étant laissée distancer par l'Allemagne et rattraper par la zone euro. Ce résultat est en grande partie l'effet des transferts fiscaux des ménages vers les entreprises qui ont freiné la croissance à court terme. Au cours de la dernière partie du quinquennat, entre le deuxième semestre 2015 et le deuxième trimestre 2017, la croissance française devrait emboîter le pas de celle de la zone euro grâce aux premiers effets positifs des politiques d'offre et à l'allègement de la consolidation budgétaire.

Entre le début du quinquennat et le premier trimestre 2016, le PIB français a crû de 3,8 %. La dépense totale des ménages, qui totalise 60 % du PIB lorsqu'on intègre l'investissement des ménages, a contribué pour moitié à la croissance. La contribution de l'investissement des entreprises s'élève quant à elle à 1,1 point. L'investissement des entreprises (la formation brute de capital fixe ou FBCF) a connu une franche accélération au tournant de 2015 et de 2016, et a finalement contribué pour environ 30 % à la croissance (pour un poids dans le PIB de 13 %). Les dépenses des administrations publiques ont elles contribué pour 0,8 point à la croissance du PIB, soit un cinquième

du total, malgré une baisse de l'investissement. Enfin, le commerce extérieur a contribué négativement à la croissance à hauteur de -1,6 point.

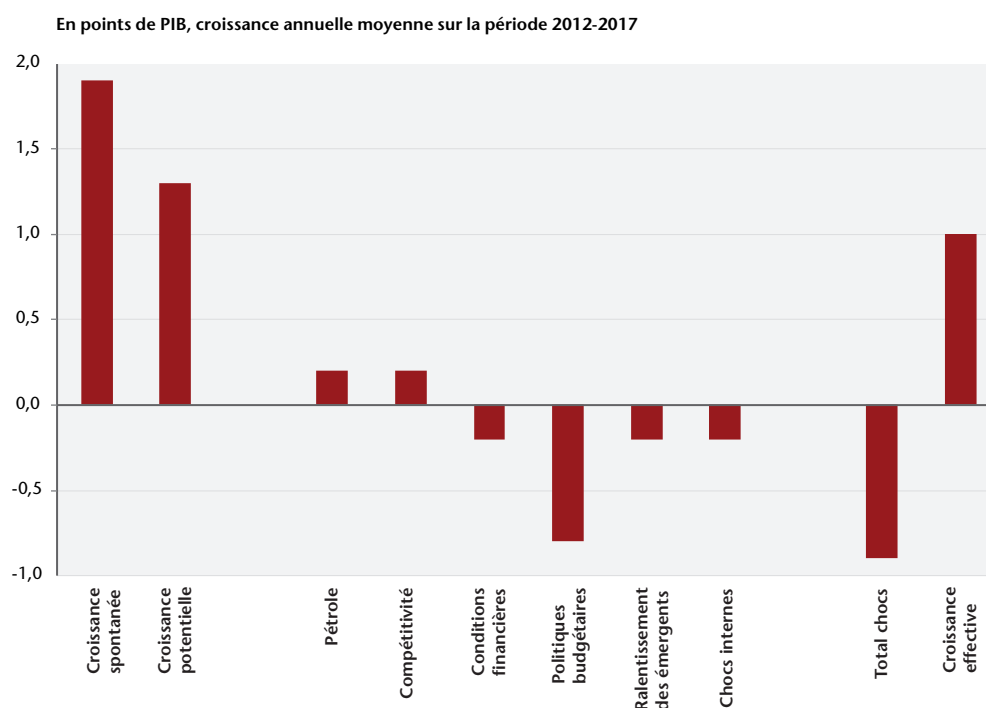
Si l'on se livre à une analyse par secteurs, il est frappant de noter la faiblesse de la construction, dont la valeur ajoutée a plongé de 5,3 % depuis la mi-2012. Le secteur industriel et celui des services marchands ont connu quant à eux une augmentation significative de leur valeur ajoutée sur la période, respectivement +4,0 % et +4,9 %. La performance du secteur industriel français est comparable à celle de la zone euro, pour laquelle la part de l'industrie dans la production est toutefois plus importante. Ainsi, si la France ne s'est pas ré-industrialisée, au moins a-t-elle cessé de perdre du terrain.

La croissance a été fortement influencée par quatre facteurs principalement (graphique 1) : la politique budgétaire, la compétitivité-prix, les conditions monétaires et le prix du pétrole. La consolidation budgétaire en France et en Europe a eu un impact négatif important, de 0,8 point en moyenne chaque année entre 2012 et 2017 (autrement dit, et toutes choses égales par ailleurs le PIB aurait été plus élevé de 4,2 % en 2017 si la politique budgétaire européenne avait été globalement neutre¹). La simultanéité des politiques d'austérité a amplifié leur impact récessif en déprimant la demande intérieure, mais aussi la demande extérieure. Les économies européennes étant par ailleurs dans une phase basse du cycle, les multiplicateurs budgétaires élevés dans ces circonstances ont encore amplifié l'impact sur l'activité. Le ralentissement des pays émergents et les difficultés d'accès au crédit ont également grevé la croissance. En revanche, le contre-choc pétrolier et les premiers effets du CICE et du Pacte de responsabilité sur la compétitivité des entreprises ont eu un impact positif. Au final, tous ces chocs ont amputé le PIB d'environ 5 % sur les quatre premières années du mandat. Il est à noter que les politiques de compétitivité et de soutien aux entreprises ont des effets faibles à court terme et importants à long terme (5 ans), tandis que les politiques de hausse d'impôt ont des effets importants à court terme, pour décroître progressivement. Cette différence de temporalité explique que les résultats positifs ne soient obtenus qu'en fin de mandat.

1.

Cela suppose implicitement que les choix budgétaires n'auraient pas d'effet sur les primes de risque dans le cas d'une stratégie budgétaire sans consolidation.

Graphique 1. Les freins à la croissance



Sources : INSEE, comptes trimestriels ; estimations OFCE, e-mod.fr.

Le choix des entreprises plutôt que du pouvoir d'achat

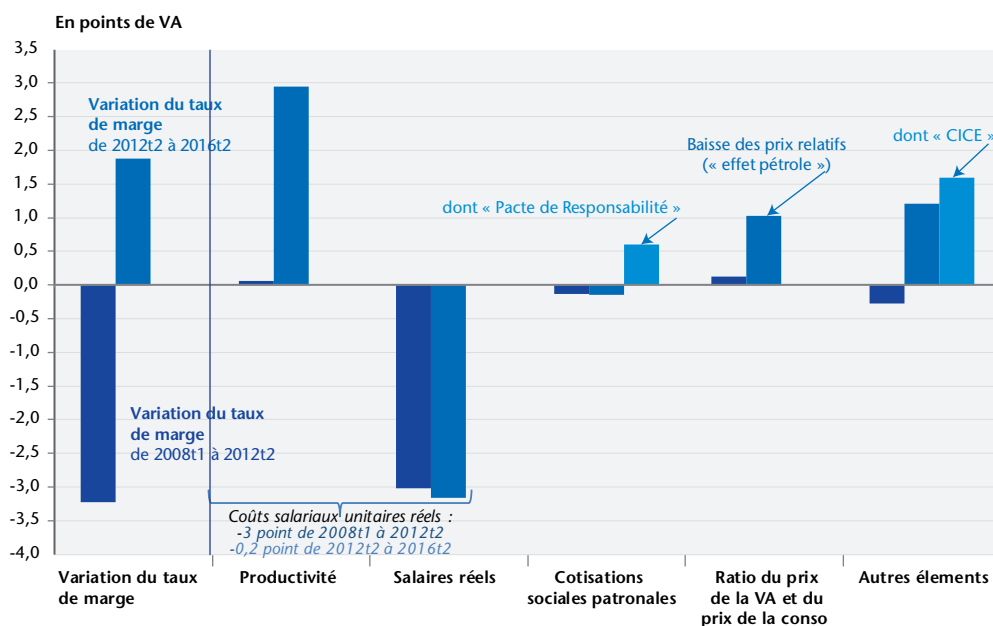
2.

La hausse des salaires allemands fait suite à une modération salariale qui a duré vingt ans et la hausse des salaires n'est donc qu'un rattrapage encore très partiel à partir d'un niveau historiquement faible.

De 2012 à 2016, la France est, avec l'Espagne, le grand pays qui a connu le plus fort ajustement sur sa masse salariale. À l'inverse, en Allemagne sur la même période, la part de la rémunération du travail dans le PIB a continué à croître plus vite que la moyenne de la zone euro (+0,7 point de PIB) se rapprochant ainsi du niveau français². Ces évolutions résultent de politiques économiques axées sur la réduction du coût du travail (CICE et Pacte de Responsabilité), qui ont conduit la France à réduire la part de la rémunération du travail dans le PIB par rapport à la moyenne de la zone euro (-1 point de PIB entre le 2^e trimestre 2012 et début 2016 si l'on comptabilise le CICE). Le pouvoir d'achat des ménages a pâti de ces orientations : malgré un début de rétablissement grâce à la baisse des cours du pétrole et de l'accélération de la masse salariale, le pouvoir d'achat par ménage en France en 2016 est toujours inférieur de 350 euros par rapport à son niveau de 2010 (début des politiques d'austérité).

La contrepartie de ces efforts a été un rétablissement du taux de marge des entreprises françaises, après une période de forte dégradation. Les marges des entreprises ont ainsi augmenté sur les quatre premières années du quinquennat de l'équivalent de 1 point de VA grâce aux mesures fiscales, et de 1 point supplémentaire du fait de la baisse des prix du pétrole (graphique 2). Ce redressement est particulièrement spectaculaire dans le secteur industriel, et plus modeste dans le secteur des services marchands. Le taux de marge dans l'industrie a atteint un niveau comparable aux records historiques du début des années 2000.

Graphique 2. Décomposition du taux de marge et de ses composantes sur la période 2008t1-2012t2 et 2012t2-2016t2



Sources : INSEE, calculs OFCE.

Dans la continuité de ces améliorations, l'investissement des entreprises a aussi entamé une remontée ces derniers mois, après une baisse équivalente à un point de PIB entre 2008 et 2012. Si l'investissement dans le secteur des services marchands a augmenté de façon régulière depuis 2009, le secteur industriel a fortement investi entre le dernier trimestre 2015 et le premier trimestre 2016. On peut y voir l'effet du suramortissement fiscal pour les investissements dans les équipements industriels mis en place en avril 2015. L'investissement dans le secteur de la construction a en revanche continué à diminuer.

En ce qui concerne le commerce extérieur, on constate depuis la mi-2014 une légère amélioration des parts de marché des entreprises françaises à l'international. La dépréciation de l'euro face au dollar, en plus des mesures fiscales accommodantes, ont permis d'améliorer la compétitivité-prix de l'appareil productif français. Par ailleurs, la moindre exposition des exportateurs français aux pays émergents, en ralentissement, a moins pénalisé la France que certains de ses voisins.

Finances publiques et fiscalité : un rééquilibrage au prix d'une hausse des prélèvements

Sous l'effet de la « Grande Récession » et du jeu des stabilisateurs automatiques, la France a connu un creusement important de son déficit public et de sa dette dans les premières années de la crise. Entre 2007 et 2011, le déficit public en France est passé de 2,5 à 5,1 % du PIB (après 6,8 % en 2010 et 7,2 % en 2009) et la dette publique au sens de Maastricht a augmenté de 20,8 points pour atteindre 85,2 % du PIB en 2011. Dans ce contexte, le mandat de François Hollande a été placé sous le signe du redressement des comptes publics, notamment par un choc fiscal d'ampleur dès le début du mandat. Sur la base du Programme de Stabilité 2016-2019 fourni par le gouvernement, le déficit baisserait de 2,4 points de PIB au cours du quinquennat et la dette publique atteindrait 96,5 points de PIB en 2017, soit une hausse de 11,3 points de PIB sur la période 2012-2017.

L'ajustement budgétaire a donc été conséquent malgré la conjoncture défavorable. Selon les calculs de la Commission européenne, le solde structurel français (c'est-à-dire le solde corrigé des effets de la conjoncture) se serait amélioré de 2,5 points pendant la période 2012-2016. L'essentiel de l'effort a été concentré au début du mandat. Entre 2012 et 2014, le solde public structurel se serait amélioré de 0,8 point de PIB en moyenne par an.

Au début du quinquennat, l'ajustement a été réalisé uniquement par une hausse des prélèvements obligatoires (PO) tandis qu'à la fin l'ajustement repose uniquement sur la dépense publique. Les mesures entrées en application en 2012 et en 2013, certaines votées par la majorité précédente, sont évaluées à 52 milliards d'euros (tableau 1). L'ajustement est réparti entre les entreprises (+16 milliards) et les ménages (+32 milliards) approximativement à hauteur de leur poids respectif dans les PO. La contribution des ménages passe essentiellement par la hausse des impôts sur le revenu (IRPP et CSG), sur le patrimoine (ISF) et par la hausse des cotisations sociales, notamment au moment de la réforme des retraites.

L'année 2014 marque l'arrêt de cette stratégie avec une politique visant la maîtrise de la dépense et non plus la hausse de la fiscalité. La politique se concentre sur l'offre, et vise avant tout à restaurer la compétitivité et le taux de marge des entreprises. La hausse des prélèvements sur les entreprises du début du quinquennat est plus que compensée en fin de mandature principalement par le CICE et le Pacte de Responsabilité. En revanche, la fiscalité des ménages a continué à progresser (+15 milliards), en 2014 avec notamment la hausse des taux de TVA. Ce mouvement s'est poursuivi, de façon plus modérée après 2014, malgré les baisses décidées sur les premières tranches de l'IRPP. Enfin, la lutte contre la fraude fiscale aurait rapporté 3 milliards. Au final, les nouvelles mesures en PO sur le quinquennat représenterait 27 milliards d'euros d'augmentation de la charge fiscale globale mais répartie très différemment : plus de 20 milliards de baisse pour les entreprises contre 35 de hausse pour les ménages (et 13 milliards d'augmentation de PO ne pouvant être scindé entre ménages et entreprises).

Tableau 1. Nouvelles mesures en prélèvements obligatoires

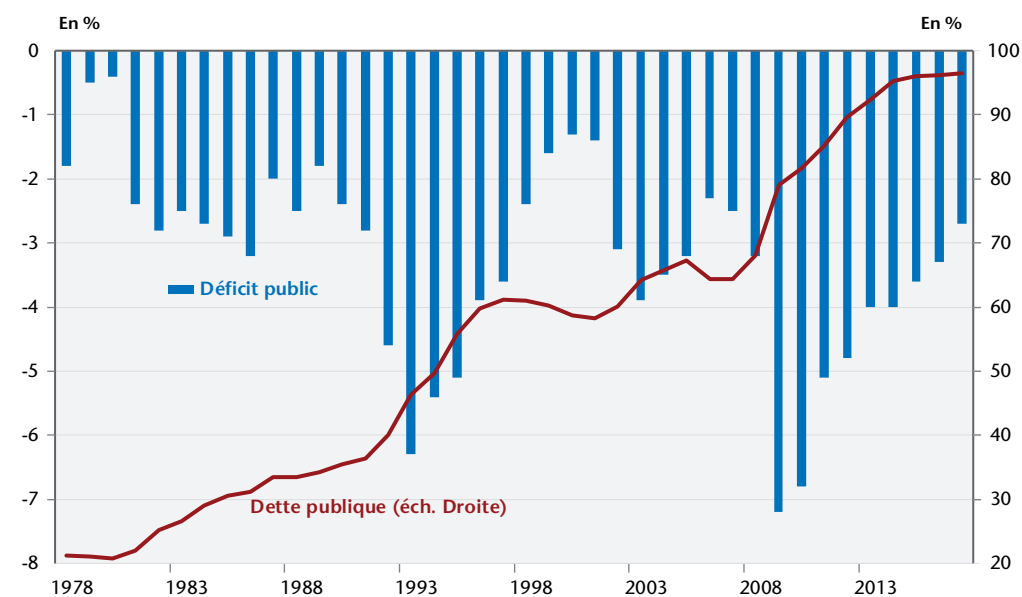
En milliards d'euros

Agent	2012 (mesures votées sous la présidence Sarkozy)	2012 (mesures votées sous la présidence Hollande)	2013	2014	2015	2016	2017	2012-2017	dont Quinquennat Hollande
Entreprises	2,1	2,9	11,4	-9,7	-8,0	-8,5	-8,7	-18,5	-20,6
Ménages	12,2	4,4	15,8	9,4	2,0	0,9	2,5	47,3	35,0
Entreprises et ménages	0,5	-0,2	1,6	1,4	3,4	2,3	2,1	11,1	10,7
Fraude Fiscale	0,7	0,2	0,7	2,16	0,8	-0,2	-1,6	2,8	2,1
Total	15,5	7,3	29,5	3,3	-1,8	-5,5	-5,7	42,6	27,1

Sources : RESF PLF (2014, 2015, 2016) et PStab 2016-2019, calculs OFCE.

Tout ceci s'est traduit par une hausse du taux de PO de 3,7 points de PIB entre 2009 et 2013, atteignant un maximum historique à 44,8 % du PIB. Cette tendance haussière du taux de PO s'arrête en 2014, année où il se stabilise, avant d'amorcer une lente décruce. L'évolution en volume de la dépense publique permet de mieux appréhender l'ampleur de l'effort réalisé : entre 2013 et 2017 la progression de la dépense en volume est de +0,5 %, un niveau sensiblement inférieur au potentiel de croissance français et surtout nettement inférieur à son évolution historique (2,0 % en moyenne entre 2000 et 2011).

Graphique 3. Dette et déficit publics au sens de Maastricht



Sources : INSEE, Programme de Stabilité 2016-2019.

Les comparaisons internationales en matière de finances publiques ne sont pas désavantageuses pour la France. Certes, le niveau de la dette publique rapportée au PIB atteint incontestablement un point haut historique en 2015 à 96,1 % (graphique 3 ; tableau 2), possiblement inquiétant si les taux d'intérêt venaient à remonter. Cependant, ce niveau et son accroissement sont comparables à ceux d'autres pays européens. La moyenne de la dette publique des pays européens est de l'ordre de 93% du PIB, soit un niveau comparable à celui de la France, pour ne pas citer celle de l'Italie (132,7 % du PIB) ou de la Belgique (106 % du PIB) par exemple. Le pays européen singulier est l'Allemagne dont la dette publique décroît rapidement. Ainsi,

tandis que la dette publique de la France et de l'Allemagne était proche en 2010 (de l'ordre de 81 % du PIB), la dette publique a augmenté de 15 point de PIB en France pour baisser de 10 points en Allemagne. Jamais dans l'histoire récente un tel écart de dette publique n'a été observé entre les deux pays. À n'en pas douter, celui-ci va nourrir de vifs débats.

Tableau 2. Synthèse des finances publiques (2011-2017)

En % du PIB

	2011	2012	2013	2014	2015	2016 ¹	2017 ¹
Solde public	-5,1	-4,8	-4,0	-4,0	-3,6	-3,3	-2,7
Variation du solde structurel (en point de PIB potentiel)²	0,8	0,8	0,8	0,7	0,3	0,3	0,5
Dépenses publiques (DP, en % du PIB)	55,9	56,8	57,0	57,3	57,0	56,0	55,3
DP hors crédits d'impôts restituables (en % du PIB)	55,1	56,0	56,2	56,1	55,6	54,6	54,0
Taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)	42,6	43,8	44,8	44,8	44,7	44,2	44,0
Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)	85,2	89,6	92,4	95,3	96,1	96,2	96,5

1. Les prévisions de 2016 et 2017 sont issues du PStab 2016-2019.

2. La variation du solde structurel est calculée par la Commission européenne entre 2012 et 2015, puis par le gouvernement (PStab 2016-2019).

Sources : INSEE, Ameco, PStab 2016-2019, calculs OFCE.

L'emploi : un trop lent rétablissement

Le chômage a constitué un enjeu majeur du quinquennat écoulé. Au deuxième trimestre 2012, l'économie française comptait 25,9 millions d'emplois et 2,65 millions de chômeurs au sens du BIT, soit 9,3 % de la population active de France métropolitaine. L'évolution de l'emploi durant le quinquennat doit donc être mise en perspective avec la situation dégradée héritée de la crise. Si l'évolution du chômage est déterminée principalement par la croissance de l'activité économique, les politiques économiques menées (CICE, Pacte de responsabilité, contrats aidés) ont pu aussi infléchir sa dynamique.

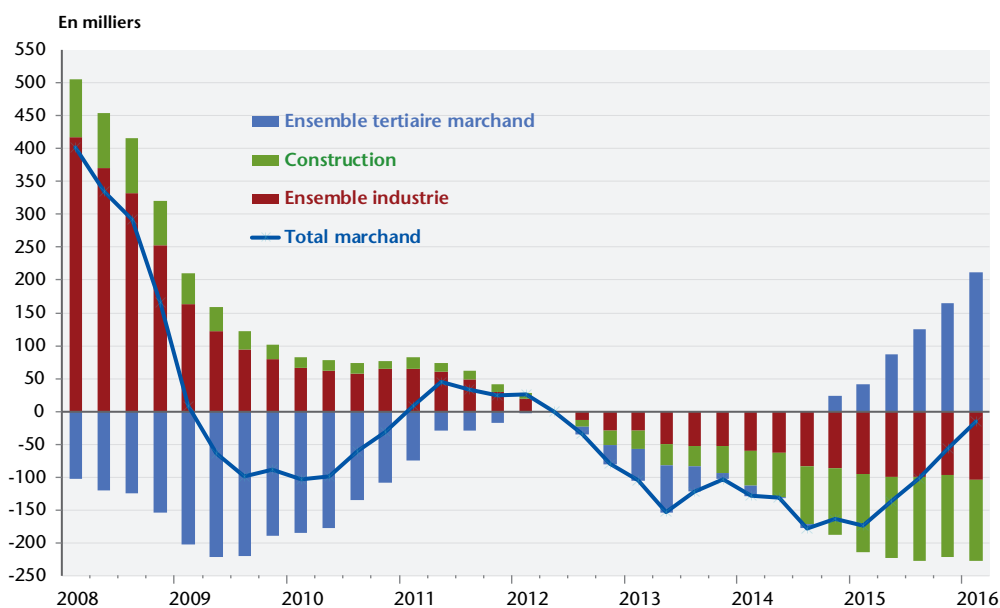
Entre le premier trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2012, le nombre de chômeurs (au sens du BIT³) s'est accru de 751 000, soit une hausse du taux de chômage de 2,5 points du fait notamment de la crise économique et de la progression de la population active. Entre le deuxième trimestre 2012 et le début de 2016, l'augmentation s'est poursuivie avec 194 000 chômeurs supplémentaires, ce qui représente 0,6 point de taux de chômage en plus en France métropolitaine. Avec une croissance du PIB très faible, le taux de chômage a rapidement progressé pour atteindre 10 % début 2013 et se stabiliser autour de ce niveau.

Sur la période du quinquennat, le secteur marchand aura détruit 40 000 emplois, principalement dans l'industrie et la construction. L'emploi non salarié et les secteurs non marchands ont contribué à la création d'emplois, mais trop peu pour absorber les destructions par ailleurs et l'augmentation de la population active. Les quatre premières années du mandat Hollande peuvent être découpées en trois sous-périodes : de nombreuses destructions jusqu'à la mi-2013 du fait de la croissance très faible ; une quasi-stabilisation jusqu'au début de l'année 2015 puis une reprise des créations d'emplois dans les services et une quasi-stabilisation dans l'industrie et la construction à partir de 2015, avec l'accélération de la croissance (graphique 4).

3.

Il existe de nombreuses mesures du chômage. Nous prenons ici la définition du BIT qui permet des comparaisons internationales. On présente plus loin d'autres mesures afin de cerner le sous-emploi en France.

Graphique 4. Emploi en niveau, corrigé de l'intérim (2012T2 = 0)



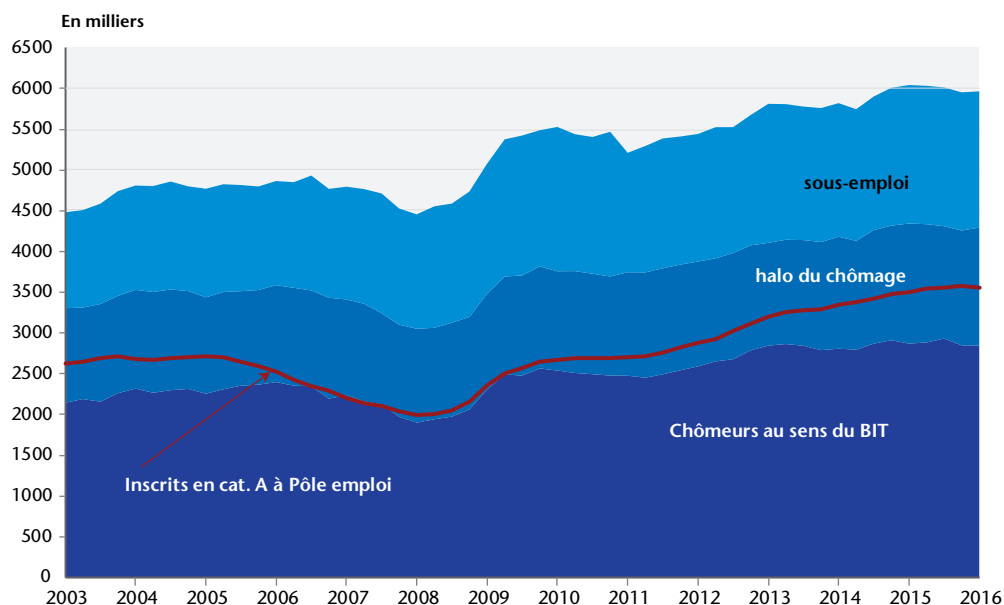
Sources : INSEE, DARES.

Ducoudré B., É. Heyer et M. Plane (2016), « CICE et Pacte de responsabilité une évaluation selon la position dans le cycle », *Revue de l'OFCE*, 146, juin.

Face à l'atonie de la croissance depuis 2012, et pour tenir l'engagement d'inverser la courbe du chômage, le gouvernement a ainsi mis en place un certain nombre de mesures fiscales réduisant le coût du travail de façon à enrichir la croissance en emplois, et a développé les politiques d'emplois aidés. Selon [Ducoudré, Heyer et Plane \(2016\)](#), le CICE et le Pacte de Responsabilité n'auraient pas d'impact sur le PIB mais permettraient de créer ou sauvegarder de l'ordre de 230 000 emplois à l'horizon 2017. La prime temporaire à l'embauche pour les PME aurait quant à elle un effet positif mais faible sur l'emploi (entre 20 000 et 40 000 emplois). La montée en charge des contrats de génération a été décevante puisqu'on ne compte que 57 000 contrats signés entre janvier 2013 et avril 2016, pour un objectif de 500 000. On constate par ailleurs une forte progression des effectifs de contrats aidés (+113 000 entre le deuxième trimestre 2012 et début 2016, dont 90 000 emplois d'avenir). Le plan de formation de 500 000 chômeurs annoncé début 2016 pourrait avoir un effet sur le taux de chômage par deux canaux : un basculement des chômeurs vers l'inactivité et une variation de l'emploi total si les chômeurs formés prennent un emploi vacant. Mais l'effet global de ce plan devrait être limité, du fait du risque de substitution entre personnes formées et non formées. Au final, et selon nos prévisions, sur l'ensemble du quinquennat, le chômage au sens du BIT augmenterait d'environ 100 000 personnes malgré 720 000 créations d'emplois.

Toutefois, la définition du chômage au sens BIT, sur laquelle se fonde l'INSEE, est assez restrictive et ne prend pas en compte de nombreuses personnes en situation d'emploi défavorable : temps partiel subi, chômeurs découragés, etc. Toutes ces personnes forment le halo du chômage et le sous-emploi. Au premier trimestre 2016, le halo du chômage, qui concerne les personnes souhaitant travailler mais classées inactives selon l'Insee, comptait 1,45 million de personnes (+14 % par rapport au deuxième trimestre 2012, soit 183 000 personnes supplémentaires) et les situations de « sous-emploi » concernaient 1,67 million de personnes (+3,9 % par rapport au deuxième trimestre 2012, soit +63 000). Au total, en intégrant le sous-emploi et le halo à la définition stricte du chômage mesuré par le BIT, ce sont près de 6 millions de personnes qui se trouvent fragilisées vis-à-vis de l'emploi, soit 8 % de plus que 4 ans auparavant, ce qui correspond à 440 000 personnes supplémentaires (graphique 5).

Graphique 5. Chômeurs, halo et sous-emploi



Sources : INSEE, DARES, Pôle emploi.

BILAN Un redressement coûteux mais réel

Le quinquennat de François Hollande a été marqué par des difficultés économiques profondes, malgré un début d'embellie pour cette dernière année de mandat. La France aura connu une croissance faible de 2012 à 2014, du fait notamment de la politique de consolidation budgétaire, et modérée à partir de 2015. Le travail d'assainissement des finances publiques aura conduit à un ajustement budgétaire conséquent, en repoussant cependant l'objectif de 3 % de déficit public à la fin du quinquennat. Il est cependant probable que le même résultat ait pu être atteint avec une évolution plus graduelle de la fiscalité. Sur le front de l'emploi, la situation a continué de se dégrader, avec au final une stabilisation du taux de chômage aux alentours de 10 %, et une décrue prévue en fin de mandat. La politique économique du mandat de François Hollande se sera traduite par une première période de hausse importante des prélèvements obligatoires, tant sur les entreprises que sur les ménages, suivie d'une inflexion notable en direction des entreprises en 2014. Cette politique, incarnée par le Pacte de Responsabilité et le CICE, aura porté ses fruits en fin de mandat avec le rétablissement des marges des entreprises mais aura fortement entamé le pouvoir d'achat des ménages et la croissance à court terme.

La conjoncture mondiale est très incertaine après le Brexit et les incertitudes sur les systèmes bancaires de certains pays de la zone euro, en premier lieu les banques italiennes, pèsent sur la conjoncture européenne. La France de 2017 devrait se trouver dans une dynamique économique plus positive qu'en 2012, même si la fragile reprise ne doit pas occulter les difficultés persistantes du pays, en matière de commerce extérieur et de chômage ■

À paraître



Collection : *Repères* n° 679
Sortie le 15 septembre 2016
ISBN 978-2-7071-9099-4
128 pages

La Découverte, Collection *REPÈRES*

L'économie française 2017

Chaque année, l'OFCE propose dans la collection « *Repères* » un bilan accessible et rigoureux de l'économie française. L'édition 2017 présente l'état de la conjoncture, les principales tendances et les grands problèmes. Qu'apporterait le prélèvement à la source ? Quel est le coût du crédit d'impôt recherche ? Cette année 2017 est aussi une année électorale. Nous proposons un premier bilan préliminaire du quinquennat de François Hollande dans lequel nous revenons sur les performances de l'économie française entre 2012 et 2017 en termes de croissance, de finances publiques, de compétitivité des entreprises, de pouvoir d'achat des ménages et de marché du travail.

Des références bibliographiques ainsi que de nombreux tableaux et graphiques complètent un ouvrage dont les précédentes éditions ont été particulièrement bien accueillies par les lecteurs, les spécialistes et la presse. Cet ouvrage a été réalisé sous la direction d'[Éric Heyer](#).

SOMMAIRE

Introduction

A / L'état de l'économie française

I / Analyse historique et prospective

1. La situation conjoncturelle : des marges de croissance, par [Hervé Péléraux et Mathieu Plane](#)
2. L'économie française depuis un demi-siècle, par [Éric Heyer et Xavier Timbeau](#)

II / Analyse macroéconomique

1. La place de l'État dans l'économie, par [Mathieu Plane](#)
2. Emploi et chômage, par [Bruno Ducoudré](#)
3. Le tissu productif en France, par [Hervé Péléraux et Mathieu Plane](#)

B / Dossiers thématiques

III / *Impôt sur le revenu et prélèvement à la source : les enjeux du débat*, par [Vincent Touzé](#)

IV / *Le coût du crédit d'impôt recherche*, par [Sarah Guillou et Evens Salies](#)

V / *Bilan préliminaire du quinquennat de François Hollande*, par [Bruno Ducoudré](#), [Pierre Madec](#), [Hervé Péléraux](#), [Mathieu Plane](#) et [Raul Sampognaro](#)

Directeur de la publication [Xavier Ragot](#)
Rédactrice en chef des publications [Sandrine Levasseur](#)
Responsable de la visibilité numérique [Guillaume Allègre](#)
Réalisation [Najette Moumimi](#) (OFCE).

© OFCE 2016

www.ofce.sciences-po.fr  [@ofceparis](https://twitter.com/ofceparis)